

CONSEIL COMMUNAL

MARDI 29 AOUT 2017 A 19H00

Présents : MM. Jean Luc BOCH, maire, Patrice MEREL, René ALLAMAND, Gérard MONTILLET, adjoints, Mme Christiane CHARRIERE, adjointe, Mmes Fabienne ASTIER, Patricia BERARD, Evelyne FAGGIANELLI, Marion LIZEROUX, Corine MICHELAS,

Absents-Excusés : MM. Stéfan KOUMANOV, Pierre OUGIER, Joël OUGIER SIMONIN, Richard BROCHE, Raphaël OUGIER,

MMes. Myriam MONTMAYEUR, Séverine BRUN, Laurent ASTIER

1. ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 SEPTEMBRE 2017.

Monsieur le maire fait lecture de l'ordre du jour du conseil municipal du 04 septembre et désigne les rapporteurs de la commune déléguée de Macot.

2. POINT COMMISSION SPORTS

Le conseil communal refait un point sur les projets sports et sur les projets à venir ; les budgets alloués au développement des sports à La Plagne.

Les sports sont rattachés à la commission tourisme (M. René Allamand, Mme Marion Lizeroux).

3. ORGANISATION D'UNE REUNION PUBLIQUE SECURITE DE LA CIRCULATION CHEF-LIEU

Réunion publique le 11 octobre

4. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Gérard Montillet fait lecture au conseil communal du compte rendu de madame Myriam Montmayeur au sujet des retours très positifs concernant La Plagne pour la saison estivale.

Madame Patricia Bérard regrette que les restaurateurs de Plagne Centre n'aient pas joué le jeu pour l'ouverture. Un feu d'artifice a été proposé pour le 15 août et de nombreuses plaintes de clients n'ayant pu manger à Plagne Centre ce soir là, faute de commerces ouverts, ont été recueillies.

Des retours négatifs ont été également répertoriés par rapport à l'absence du télémétre cet été durant les travaux. Des réponses appropriées seront faites aux plaignants et une réflexion est d'ores et déjà engagée pour l'été prochain (organisation et horaires à revoir)

Local poubelles de Belle Plagne : le sujet sera évoqué lors du bureau de la COVA le 5/09. Monsieur le maire souhaite que monsieur Gérard Montillet et madame Fabienne Astier soient présents et portent le projet. Les CSE seront installés pour l'hiver prochain.

L'ordre du jour étant épuisé,
monsieur le maire lève la séance.